

Hôtellerie

# Le pari fou d'un quatre-étoiles

**L'Atrium Airport ouvre ce jeudi, en plein cœur de la zone industrielle de Meyrin-Satigny. Il fallait oser...**

Xavier Lafargue Texte  
Pierre Albouy Photos

Il a l'étoffe d'un établissement de classe. L'Atrium Airport Hotel ouvre ses portes ce 27 février. Dans le hall, ça sent le neuf. Malgré le temps maussade, le regard est immédiatement happé par l'immense fresque qui s'élève jusqu'à une vaste verrière perchée à 26 m de haut!

Ainsi baigné de lumière naturelle, l'atrium porte bien son nom. Mais sa particularité se niche ailleurs. Ses quatre étoiles brillent en effet en plein cœur de la Zimeysa, la zone industrielle de Meyrin-Satigny!

**Décor tout en contraste**

Selon l'une des 163 chambres ou suites qu'il aura choisies, le client pourra certes profiter d'une vue magnifique sur les cimes du Jura et le vignoble de Chouilly, ou sur le Salève et les Alpes, Mont-Blanc en prime par beau temps.

«Nous avons opté pour un style industriel chic»

Gabriel Urban Directeur de l'Atrium Airport Hotel

À ses pieds, le décor est tout autre. D'un côté, l'hôtel domine le Campus genevois de haute horlogerie et la manufacture de l'horloger Roger Dubuis. Plus curieuse, la présence d'une vieille ferme. Mais ça passe encore. De l'autre côté, en revanche, la gare Zimeysa du Léman Express s'étire, flanquée de voies de garage où patientent des wagons-citernes. Plus loin, des hangars et des silos sur fond de collines de terre où s'affairent camions et pelleteuses. Pas de doute, on est bien en pleine zone industrielle.

«Quand je suis arrivé la première fois sur place, j'ai eu du souci», reconnaît Bernard Russi, président-directeur général de BOAS, le groupe qui exploite l'hôtel. «Mais aujourd'hui, je constate que le bureau d'architectes (ndlr: Di Giulì & Portier Architectes SA, à



À gauche, vue plongeante sur le hall d'entrée et sa fresque monumentale, depuis le 6<sup>e</sup> étage de l'atrium. À droite, de haut en bas: la façade en arc de cercle de l'hôtel; l'envers du décor, côté voies CFF; aperçu des espaces de restauration.



Onex) a donné de la présence à cet ensemble, qui s'intègre parfaitement au site.» L'hôtel, avec sa façade blanche, est au centre d'un complexe en arc de cercle de plus de 300 m de long, «aussi grand que la tour Eiffel couchée», s'amuse-t-il.

**Taupe, crème et marron**

Voilà pour l'extérieur. Mais c'est plutôt à l'intérieur qu'il faut chercher la touche glamour. Ambiance feutrée, où les tons se déclinent notamment en taupe, anthracite, beige, crème et marron. Aménagement sobre mais très soigné dans les chambres, où les grandes vitres de plain-pied confèrent une belle luminosité. «Nous avons opté pour un style industriel chic», confie le directeur de l'hôtel, Gabriel Urban.

Un style qui colle à la clientèle

visée, celle des voyages d'affaires. Et là, la situation de l'Atrium Airport apparaît nettement moins incongrue, dans une Zimeysa qui compte une quinzaine de milliers d'emplois. «Près de 1700 sociétés sont domiciliées ici, et nous sommes à moins de dix minutes de la gare Cornavin en train. Nous offrirons en outre un service de navettes pour l'aéroport, mais aussi pour aller de l'hôtel à son lieu de travail s'il n'est pas trop éloigné», enchaîne le directeur. Le bus 57 conduit aussi à Cointrin.

Autre atout, de taille, le centre de conférence comportant «un espace modulable de près de 600 m<sup>2</sup>. Idéal pour des séminaires, il peut accueillir quelque 600 personnes. À cela s'ajoutent cinq autres salles d'environ 40 m<sup>2</sup>

chacune», se plaît à détailler Gabriel Urban.

**Un chef aux fourneaux**

«Dans un hôtel, ce dont on se souvient avant tout, c'est la restauration», assure Gabriel Urban. Et là, on a mis les petits plats dans les grands. En plus du bar, trois espaces attendent le visiteur: l'Atrium Café privilégiera les produits régionaux; le GMT optera pour une cuisine exotique et plus particulièrement asiatique; enfin le Take away a été conçu pour les travailleurs pressés de la Zimeysa, à leur descente du train.

Mais surtout, le groupe BOAS a «débauché» un chef de qualité. Après avoir conduit durant six ans les brigades du palace genevois Mandarin Oriental, Yoann Le Bihan se réjouit d'at-

terrir à l'Atrium Airport. «Je n'avais encore jamais fait l'ouverture d'un établissement, cela manquait sur mon CV», glisse celui qui a connu, entre autres, les cuisines parisiennes du Georges V.

Ainsi équipé, le quatre-étoiles veut prouver qu'un hôtel de classe supérieure peut s'implanter dans une zone industrielle. Un pari fou? «Je vous répondrai dans cinq ans, le temps qu'il faut à ce type d'établissement pour devenir rentable», répond Bernard Russi. Mais le secteur de la Zimeysa est en plein développement et nous avons de solides atouts pour relever ce défi.»

Quant au coût de construction de l'Atrium Airport, il restera secret, «sur demande de l'investisseur», confie Bernard Russi.

## L'Exécutif veut réviser la législation sur les taxis

La loi de 2017 nécessite déjà des ajustements, estime le Conseil d'État

C'est un travail de Sisyphe, sans cesse à reprendre. Le Grand Conseil est à nouveau saisi d'une réforme des règles régissant le transport de personnes à Genève, moins de trois ans après l'entrée en force de la loi sur les taxis et les voitures de transport avec chauffeur, surnommée à l'époque «loi Uber». Le Conseil d'État a transmis mercredi son projet de réforme aux députés. Plutôt que chambouler la loi actuelle, le texte prétend la consolider.

En présentant la révision, le conseiller d'État de tutelle s'est défendu de vouloir se donner davantage d'armes dans le litige qui l'oppose à l'entreprise Uber. L'État, qui a prononcé son interdiction, sujette à recours, juge qu'elle est l'employeur effectif des chauffeurs recourant à sa plate-forme et lui reproche de ne pas assumer les obligations afférentes, notamment en matière d'assurances sociales. Un litige qui dépend avant tout du droit fédéral, a rappelé Mauro Poggia. Reste qu'un point de la réforme affecte cette relation conflictuelle: les exploitants, qu'ils soient un diffuseur de courses comme Uber estime l'être ou une entreprise de transport comme l'État qualifie la firme californienne, devraient obtenir une autorisation de pratique, une simple annonce ne suffisant plus.

Une nouveauté intéresse au premier chef les clients des taxis: le Conseil d'État, qui fixe déjà le tarif kilométrique maximal des taxis, se donne la possibilité de fixer des prix forfaitaires attractifs pour des trajets types, par exemple de l'aéroport au centre-ville, avec bagages inclus. «Parfois il faut faire le bonheur des gens malgré eux, commente Mauro Poggia. Les chauffeurs auront peut-être intérêt à faire dix trajets à 50 fr. plutôt qu'un seul à 100 fr.»

Autre innovation, un chapitre renforce les possibilités de contrôle et de sanctions, en y intégrant notamment le périmètre aéroportuaire. Des mesures sont par ailleurs prises pour éviter la location à prix abusif de plaques de taxis inutilisées par leurs détenteurs, lesquels devront notamment montrer qu'ils en restent les utilisateurs principaux. **Marc Moulin**

PUBLICITÉ



**Confignon :  
quelles solutions pour  
une croissance maîtrisée ?**

Tribune de Genève | Café Tribune

CE SOIR

Venez à la rencontre des journalistes de la «Tribune de Genève» pour échanger et discuter des sujets qui vous intéressent !

**Jeudi 27 février de 18h à 19h30**

**Auberge de Confignon**  
Place de l'Eglise 6, 1232 Confignon

En présence de :  
**Laurence Bézaguet**, journaliste  
**Caroline Zumbach Benz**, journaliste  
**Lorraine Fasler**, journaliste

Des suggestions ? Ecrivez-nous à [cafetribune@tdg.ch](mailto:cafetribune@tdg.ch)

